



## RELEVÉ DE DÉCISIONS VALANT COMPTE-RENDU

De la séance du Conseil Municipal du 13 décembre 2021

L'an 2021, le 13 décembre 2021, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune du Fenouiller s'est réuni en application de l'article 10 de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire et du décret n° 2021-1471 du 10 novembre 2021, sous la présidence de Madame Isabelle TESSIER, Maire, après avoir été convoqué par voie dématérialisée le 7 décembre 2021 conformément aux dispositions des articles L.2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur la porte de la Mairie.

**Étaient présents (23, puis 22 à partir de 20h00) :** Mme I. Tessier, Mme M. Habert, Mme N. Lecart, M. S. Guibert, Mme S. Renaudin, M. L. Poulain, M. P. Trichet, Mme L. Vrignaud, M. S. L'Hours, Mme M.T. Merceron, M. V. Dudit, Mme Virginie Hériteau, Mme A. Joubert, M. M. Voisin, Mme M. Brochard-Vadrot, M. G. Billet, M. D. Barbot, Mme D. Perrocheau, M. L. Reigniez, Mme I. Catteau, M. W. Schoepfer, Mme S. Dupont, M. P. Gérardin,

**Étaient absents ayant donné procuration (3 + 1 à partir de 20h00) :**

Mme S. Chaillou, pouvoir à Mme Vrignaud – Mme C. Léger, pouvoir à M. Dudit – Mme G. Bibard, pouvoir à Mme Dupont. M. L. Poulain a quitté la séance à 20 h00, pouvoir à M. Guibert

**Étaient absents :** (1) : M. P. Blanchard

**Nombre légal de Conseillers : 27**

**En exercice : 27**    **Présents : 23** (22 à partir de 20 h00)    **Pouvoirs : 3** (+1 à partir de 20 h00)

**Votants : 26**

Ouverture de la séance à 19h06

**Secrétaire de séance :** M. V. Dudit, élu à l'unanimité.

---

Le procès-verbal de la séance du 18 octobre 2021 est approuvé à l'unanimité.

### DÉLIBÉRATIONS

#### 2021-99 INSTALLATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

- **PREND ACTE** de l'installation de Madame Danielle Perrocheau

#### 2021- 100    SUPPRESSION DU 7EME POSTE D'ADJOINT AU MAIRE

- **De supprimer** le septième poste d'adjoint au maire portant ainsi leur nombre à six (6)
- **D'actualiser** le tableau du conseil municipal comme annexé à la présente délibération.

**Adoptée par 20 voix pour, 5 abstentions :** Mme I. Catteau, M. Schoepfer, M. Gérardin, Mme Dupont (+1) et **1 contre** (M. L. Reigniez)

#### 2021- 101    VOTE DES TAUX DES INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

- **Fixe** le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire, des adjoints comme suit :
  - Maire : 55 % de l'indice 1027
  - 1<sup>er</sup> adjoint : 22%de l'indice 1027
  - 2<sup>ème</sup> adjoint : 22% de l'indice 1027
  - 3<sup>ème</sup> adjoint : 22%de l'indice 1027
  - 4<sup>ème</sup> adjoint : 22% de l'indice 1027
  - 5<sup>ème</sup> adjoint : 22% de l'indice 1027
  - 6<sup>ème</sup> adjoint : 22% de l'indice 1027

**Adoptée à l'unanimité**

**2021- 102 DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE AUPRES DE L'AGENCE PUBLIQUE LOCALE DE VENDEE - ASCLV**

- **Désigne** Monsieur Laurent Poulain afin de représenter la Commune au sein de l'Assemblée générale de la SAPL Agence de services aux collectivités locales de Vendée et Madame Stéphanie Renaudin précédemment désignée, pour le suppléer en cas d'empêchement,
- **Désigne** Monsieur Laurent Poulain afin de représenter la Commune au sein de l'Assemblée spéciale des collectivités actionnaires non directement représentées au Conseil d'administration de la SAPL Agence de services aux collectivités locales de Vendée,
- **Autorise** son représentant à l'Assemblée spéciale à exercer (via la collectivité), au sein du Conseil d'administration de la SAPL Agence de services aux collectivités locales de Vendée, les fonctions de représentant de l'Assemblée spéciale des collectivités actionnaires non directement représentées au Conseil d'administration ou en tant que censeur,
- **Autorise** son représentant à exercer (via la collectivité), au sein de l'Assemblée spéciale de la SAPL Agence de services aux collectivités locales de Vendée à accepter les fonctions liées à la présidence,
- **Autorise** son représentant au sein de l'Assemblée spéciale de la SAPL Agence de services aux collectivités locales de Vendée à accepter les fonctions qui pourraient lui être proposées par le Conseil d'administration dans le cadre de l'exercice de sa représentation (vice-présidence, membre de comités d'étude, mandat spécial, etc.),
- **Autorise** son représentant au sein du Conseil d'administration à percevoir de la SAPL Agence de services aux collectivités locales de Vendée, sur présentation des justificatifs, le remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de ses mandats, conformément à l'article R.225-33 du Code de commerce,

**Adoptée à l'unanimité**

**2021-103 ELECTION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AUPRES DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE ET D'EQUIPEMENT DE LA VENDEE - SYDEV**

Le conseil municipal a élu ses représentants auprès du Sydev :

- M. Stéphane Guibert, délégué titulaire
- M. Patrick Trichet, délégué suppléant

**2021-104 DESIGNATION D'UN CHARGE DES QUESTIONS DEFENSE**

- **Désigne** Monsieur Patrick Trichet en qualité de correspondant défense pour la commune du Fenouiller

**Adoptée à l'unanimité**

**2021- 105 MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL**

- **Adopte** les modifications du Règlement Intérieur du conseil municipal annexé à la présente

**Adoptée par 19 voix pour, 2 abstentions : Mmes Hériveau et Joubert, 6 voix contre : M. L. Reigniez, Mme I. Catteau, M. W. Schoepfer, M. P. Gérardin, Mme S. Dupont (+1)**

**2021-106 TRANSFERT DU SERVICE SYSTEME D'INFORMATION MUTUALISE DE LA COMMUNE DE SAINT HILAIRE DE RIEZ A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE**

- **Approuve** le principe de transférer la gestion du service commun système d'information à la Communauté de Communes au 1<sup>er</sup> janvier 2022,
- **Approuve** le principe de répartition financière soumise et notamment le principe de fixation d'un coût unitaire par poste arrêté, à la date du transfert de la gestion du service système d'information au 1<sup>er</sup> janvier 2022, à 100 € / poste, étant précisé que ce montant pourrait être amené à évoluer dans les années à venir selon le coût réel du service commun et ce afin de conserver une règle de proportionnalité,

- **Précise** que cette mutualisation inclut la présence physique d'agents du service système d'information au sein des communes à hauteur d'une ½ journée par mois compris dans le forfait de participation de base,
- **Approuve** la convention de service commun Système d'Information avec la Communauté de Communes,
- **Autorise** Madame Le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tout document en rapport avec ce dossier,
- **Précise** que cette convention abroge la précédente convention conclue relative au service commun Système d'Information.

**Adoptée à l'unanimité**

**2021- 107 ACTUALISATION DU TABLEAU DU RIFSEEP**

- **Dit** que les agents relevant du cadre d'emploi des techniciens et des animateurs territoriaux seront bénéficiaires du RIFSEEP,
- **Formalise** cette évolution et adopte le nouveau tableau du RIFSEEP annexé à la présente délibération

**Adoptée à l'unanimité**

**2021- 108 MODIFICATION DE LA DUREE DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT VALANT MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

- **Supprime** à compter du 01/01/2022, d'un emploi permanent à temps non complet (14/35<sup>ème</sup>) d'adjoint technique.
- **Crée** à compter de cette même date, un emploi permanent à temps non complet (18.53/35<sup>ème</sup>) d'adjoint technique.
- **Dit** que les crédits seront prévus au budget 2022.

**Adoptée à l'unanimité**

**2021- 109 CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE A TEMPS NON COMPLET VALANT MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

- **Crée** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, un emploi permanent à temps non complet (25/35<sup>ème</sup>) d'adjoint technique.

**Adoptée à l'unanimité**

**2021- 110 CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT ADMINISTRATIF A TEMPS NON COMPLET VALANT MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

- **Crée** à compter du 15 décembre 2021, un emploi d'adjoint administratif permanent à temps non complet de 29h45

**Adoptée à l'unanimité**

**2021- 111 CREATION D'EMPLOIS D'AGENTS RECENSEURS POUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022**

- **Créé** 9 emplois d'agents recenseurs, vacataires, pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour la période allant du 20 janvier 2022 au 19 février 2022.
- **Dit que** les agents recenseurs seront rémunérés en application des tarifs forfaitaires bruts de rémunération suivants :
  1. 100 € par district
  2. 4 € par logement
  3. 40 € par demi-journée de formation
  4. 40 € pour la tournée de reconnaissance
  5. 40 € pour la mise sous pli

6. 100 € d'indemnité kilométrique pour les districts n° 26-29-31 et 32 nécessitant impérativement l'usage d'un véhicule
7. 50 € d'indemnité kilométrique pour les autres districts.
8. 100 € de prime qualité pour les agents recenseurs atteignant au minimum un seuil de retours internet de 60 % (*étant précisé que le taux de retours papiers attendu est de fait, de 100%*) et dont l'ensemble des documents qui leur appartient de remplir le soit correctement (intégralement et de manière lisible). Cette prime sera majorée de 50 % pour un taux de retours internet de plus de 85 %.
9. De dire que les forfaits 1 – 6 - 7 ne seront pas versés en cas d'abandon avant la fin de la collecte.

**Adoptée à l'unanimité**

**2021- 112 DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 2 – BUDGET VILLE 2021**

- **D'adopter** la décision modificative n° 2 du budget ville 2021 telle que présentée ci-dessous :

**DM n° 2 BUDGET PRINCIPAL**

<b>FONCTIONNEMENT</b>					
<b>Dépenses</b>			<b>Recettes</b>		
chap - art	Libellé	Montant	chap - art	Libellé	Montant
012-64111	Rémunération principale	15 000,00			
65-6574	Subventions aux associations	-15 000,00			
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>

**Adoptée par 19 voix pour, 7 abstentions** : Mme V. Hériveau, M. L. Reigniez, Mme I. Catteau, M. W. Schoepfer, M. P. Gérardin, Mme S. Dupont (+1)

**2021- 113 OUVERTURE PAR ANTICIPATION DE CREDITS BUDGETAIRES POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2022**

- **Adopte** l'ouverture pour 2022 des crédits d'investissement à hauteur des 25% des crédits ouverts au budget de l'exercice 2021 tels que précisés ci-dessous :

<b>Budget Principal 2022</b>		<b>Crédits BP</b>
<b>Chapitre</b>	<b>Libellé de la dépense</b>	<b>Montant</b>
20	Immobilisations incorporelles (logiciel)	10 000
204	Subventions d'équipement versées au Sydev	50 000
21	Acquisitions foncières	100 000
21	Travaux urgents sur bâtiments communaux	50 000
21	Acquisitions de matériel ou mobilier	7 000
23	Travaux de voirie 2022	250 000
23	Travaux centre-bourg	253 000
23	Travaux d'extension de la mairie	626 000
<b>Total</b>		<b>1 346 000</b>

**Adoptée à l'unanimité**

**2021- 114 DEMANDE DE SUBVENTION ETAT DETR OU DSIL – APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT – EXTENSION DE LA MAIRIE/AGENCE POSTALE**

- **Approuve** le nouveau plan de financement prévisionnel du projet d'extension de la mairie et de l'agence postale devant permettre d'accueillir une permanence France Services, tel que présenté ci-dessous :

<b>TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RENOVATION ENERGETIQUE DE LA MAIRIE</b>			
<b>PLAN DE FINANCEMENT</b>			
Dépenses HT	Montant	Recettes HT	Montant
Maitrise d'œuvre	38 831,00	Subvention régionale	0,00
Travaux d'extension et de rénovation	386 950,00	Sydev transition énergétique	80 150,00
Travaux de rénovation énergétique de l'existant	125 080,00	Subvention étatique (DETR/DSIL)	175 689,90
Travaux d'isolation bio sourcée	9 500,00	<b>Total subvention</b>	<b>255 839,90</b>
<b>Agrandissement du parvis pour accessibilité PMR</b>	<b>15 600,00</b>		
Mission de contrôle technique	2 353,00	Emprunt	329 793,10
Mission SPS	2 432,00		
Etudes géotechniques	3 370,00		
Relevé topographique et diagnostic amiante	1 517,00		
<b>TOTAL DEPENSES HT</b>	<b>585 633,00</b>	<b>TOTAL RECETTES HT</b>	<b>585 633,00</b>

- **S'engage** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions
- **Autorise** Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette opération.

**Adoptée à l'unanimité**

**2021- 115 CREATION D'UN BUDGET ANNEXE : LOTISSEMENT COMMUNAL « LES BALLASTIERES »**

- **Créé** un budget annexe au budget principal dénommé lotissement communal « les Ballastières »,
- **Cède** les terrains concernés par cette opération de lotissement du budget principal vers le budget annexe,
- **Transfère** sur ce budget annexe le coût des honoraires d'architecte, des frais de géomètre et autres frais annexes,
- **Sollicite** le comptable public pour obtenir l'immatriculation INSEE et la création du budget annexe « Lotissement communal les Ballastières »,
- **Autorise** le maire ou son représentant à signer tout document s'y affèrent.

**Adoptée à l'unanimité**

**2021-116 CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE DES RECETTES PUBLIQUES LOCALES AVEC LA DGFIP**

- **Approuve** la mise en place du paiement par internet et l'adhésion de la commune au service PayFIP, développé par la DGFIP.
- **Autorise** Madame le Maire ou son représentant à signer la convention d'adhésion ci-jointe, et l'ensemble des documents régissant les modalités de mise en œuvre et de fonctionnement du dispositif PayFIP,
- **Dit** que la dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal sur le chapitre 011.

**Adoptée à l'unanimité**

**2021-117 AFFILIATION A L'AGENCE NATIONALE POUR LES CHEQUES VACANCES – ANCV – POUR LE PAIEMENT DES SERVICES D'ACCUEILS MUNICIPAUX PERISCOLAIRE ET JEUNESSE**

- **D'affilier** la commune auprès de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances pour pouvoir accepter les Chèques Vacances comme moyen de paiement
- **Autorise** Madame le Maire ou son représentant à signer la convention avec l'ANCV et tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération,
- **Accepte** le Chèque-vacances comme mode de paiement dans les régies de recettes prévoyant cet instrument de paiement.

**Adoptée à l'unanimité**

**2021-118 CONVENTIONS DE PRESTATION DE SERVICE ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH) ET ACCUEIL PERISCOLAIRE AVEC LA MSA**

- **Autorise** Madame le Maire ou son représentant à signer avec la Caisse de Mutualité Sociale Agricole Loire-Atlantique-Vendée, deux conventions de prestation de service « ALSH » et « Accueil Périscolaire ».

**Adoptée à l'unanimité**

**2021-119 DOTATION 2021 AUX ECOLES FENOLETAINES**

- **Fixe** le montant de la subvention annuelle 2021/2022 aux projets pédagogiques, pour chaque école de la ville à 900 €
- **Fixe**, au titre de l'année scolaire 2021/2022, le montant du soutien financier de la ville à hauteur de 100 € par élève un séjour avec ou sans nuitée, par école

**Adoptée à l'unanimité**

**2021-120 CONVENTIONS DE SERVITUDES ADMINISTRATIVES AVEC LE SYDEV- AH 355 & 357**

- **Approuve** les termes des conventions de servitudes suivantes :
  - N° E.ER.088.21.001 pour la parcelle cadastrée section AH n° 355,
  - N° E.ER.088.21.001 pour la parcelle cadastrée section AH n° 357,
- **Autorise** Madame le Maire ou son représentant à signer lesdites conventions,
- **Précise** que ces conventions sont établies à titre gracieux.

**Adoptée à l'unanimité**

\*\*\*\*\*

**Décisions Municipales  
Information au Conseil Municipal  
Séance du 13 décembre 2021**

**Registre des décisions du 12 octobre au 5 décembre 2021**

<b>Référence</b>	<b>Objet</b>
DEC 2021 - 143	DIA renonciation D n°1719-1720-1721, 14 route de Saint-Révérend, M. LORIT Théo /M. et Mme BROUSSE Olivier
DEC 2021 - 144	DIA renonciation AK n°296-298, 62 rue de Bel Air, Mme BERNARD Maryvonne / M. SARRAZIN Florent
DEC 2021 - 145	DIA renonciation AE n°220, 5 impasse du Bosquet, Mme BERTHOMÉ Christelle et M. GARCIA-SANCHEZ François Xavier / M. et Mme VILAR Roland
DEC 2021 - 146	DIA renonciation AE n°412-181, 9 ter rue de la Montée, M. et Mme FRITSCHY Jean-Pierre et Catherine / Mme JAULIN Elisabeth

DEC 2021-147	Fixation d'un tarif de restauration pour la période extra-scolaire
DEC 2021-148	Redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages de gaz due au titre de l'année 2021 -
DEC 2021-149	Prêt de 1.9 M€ auprès de la caisse d'épargne
DEC01-041121	DIA renonciation AC n°72, Rue de la Potellerie, GRIT Emmanuelle / BARRÉ Quentin
DEC02-041121	DIA renonciation parcelle AK n°159p, 53 rue du petit puits, GUIGNE Pascal et N'HAMMOUCHA Fabienne / GROLLEAU Léo et LERAY Amandine
DEC03-041121	DIA renonciation parcelle AK n°394, 30 rue des carrières, Consorts VIAUD / MELLA Edouard
DEC04-041121	DIA renonciation parcelle AE n°367, 7 rue de la montée, Consorts GASPART – OFFREDO / PAILLOU Fanny
DEC05-041121	DIA renonciation parcelles AN n°312 et 431, 42 rue de l'Emeraude, BLAIS Michel Anne-Marie / AMIAUD Patrice et MENAGER Annick
DEC06-041121	DIA renonciation parcelles AK n°175 et 177, 42B rue du petit puits, M. et Mme BELLANGER Chrystian
DEC07-041121	DIA renonciation parcelle AH n°487, lieu-dit la Ménarderie, DILLET Benoit et Alain / SCCV Le Clos de la Ménarderie
DEC08-041121	DIA renonciation parcelles AH n°476 et 486, 65 rue du centre, DILLET Alain / SCCV Le Clos de la Ménaderie
DEC09-041121	DIA renonciation parcelles AH n° 479,484,486, 65 rue du centre, DILLET Benoit / SCCV Le Clos de la Ménarderie
DEC10-041121	DIA renonciation parcelle AK n°328, 2 rue des lauriers, GAUTHIER Anne / M. et Mme OSMIN-COUGEU Michel
DEC 2021-160	Fixation des tarifs pour les accueils périscolaires et Extra-scolaires
DEC 2021-161	DIA renonciation parcelle AR 210, 8 rue des Bleuets, COUTOUIS René COUTOUIS Claudette / M. et Mme GARRET Dominique
DEC 2021-162	DIA renonciation parcelle A n°1711, 13 route de Saint-Révérend, TUAL Guillaume et HENRI Typhanie / MAGNAUDEIX Christophe
DEC 2021-163	DIA renonciation parcelle AK n°4, Lieu-dit « La Poire », RICHARD Hubert et Consorts / SARL PHILAM et SARL SIPO
DEC 2021-164	DIA renonciation parcelle AE n°415, 20 rue de Nantes, DILLET Damien / BARRÉ Nicolas Manuella
DEC 2021-165	DIA renonciation parcelles AH n°500-504-173, 13 impasse du Madrier, SCI D.G.F. La Tucasserie / GERFAUD Damien
DEC 2021-166	DIA renonciation parcelle AN n°378, 14 rue de l'Opale, M. et Mme GOGUILLON Francis / DUCLOS et SARRAZIN
DEC 2021-167	Création d'une régie de recettes pour le service Enfance Jeunesse et Affaires scolaires
DEC 2021-168	DIA renonciation parcelle AP n°316, 103 rue de Nantes, DESCRIAUD Bertrand – DURANTEAU Sabine / M. et Mme VRIGNAUD Philippe
DEC 2021-169	DIA renonciation parcelles AM n°338-343-341-340, 7 et 11 rue du Petit Beauregard, ALLAIRE Jean-Charles – CHOPIN Thérèse / M. et Mme MENUET Jonathan

DEC 2021-170	DIA renonciation AP n°87, 15 rue des Mésanges, DE FARIA Louis – DIOT Nathalie / M. et
DEC 2021-171	DIA renonciation parcelle AI n°55, 16 rue du Petit Carteron, MOUREAUX Patrick / SAS TOTAL IMMO
DEC 2021-172	DIA renonciation parcelle AN n°356, 24 rue de l'Opale, PEROCHEAU François / DESFONTAINES Samy et CHOPIN Alissa
DEC 2021-173	DIA renonciation parcelle AE n°204, 8 rue du Taillis, DELAUUD Christine / ALVAREZ Christophe et PEREDO Christine
DEC 2021-174	DIA renonciation parcelle AI n°147, La Tonnelle, RABILLER Philippe / TESSON IMMOBILIER
DEC 2021-175	DIA renonciation parcelle AK n°404, 53 rue du Petit Puits, GUIGNE Pascal et BRENON Fabienne / SALA Alexandre et FERRE Franck
DEC 2021-176	DIA renonciation parcelle AK n°237, 11 rue des Semeurs, ROULLAND Thomas et HENRY Sylvie / SARL MAJELLI
DEC 2021-177	DIA renonciation parcelle AI n°239, 29 rue de la Pierre Bleue, SCHLOSSER Jean-Jacques et MORICEAU Corinne / M. et Mme BOINIÈRE Alain

\*\*\*\*\*

La séance est levée à 21h15

**Le Maire,  
Isabelle TESSIER**

